

Les acteurs de la prévention au travail

Le service de prévention et de santé au travail

DOC C Le service de prévention et de santé au travail

- Le service de prévention et de santé au travail est soit **propre à l'entreprise** (service autonome), soit **organisé en commun avec d'autres entreprises** (service interentreprises).
- Il a pour mission principale d'éviter toute altération de la santé des travailleurs du fait de leur travail. Il contribue à la réalisation d'objectifs de santé publique afin de préserver, au cours de la vie professionnelle, un état de santé du travailleur compatible avec son maintien en emploi.
- Il est constitué d'une **équipe pluridisciplinaire** de santé animée et coordonnée par des médecins du travail. Cette équipe est composée de collaborateurs médecins, d'infirmiers diplômés d'État en santé au travail, d'assistants médicaux, d'assistants de service en santé au travail et d'ingénieurs en prévention des risques professionnels.

→ Un exemple de suivi coordonné :

Catherine, opératrice de production de 44 ans, vient en visite d'information et de prévention comme tous les trois ans. L'infirmier qui la reçoit estime qu'elle doit être vue par le médecin du travail en raison de ses tendinites. Le médecin du travail sollicite l'expertise d'un ergonome afin qu'il étudie le poste de travail de Catherine. Il suggère des aménagements du plan de travail et l'utilisation d'outils plus adaptés.

En conclusion, Catherine a fait l'expérience d'un travail d'équipe de santé coordonné qui lui permet d'être maintenue à son poste.



Source : Alsace santé au travail, www.ast67.org

Suite du Doc c : Le service de prévention et de santé au travail conseille et accompagne les employeurs et salariés pour diminuer les risques professionnels, prévenir ou réduire la désinsertion professionnelle et contribuer au maintien de l'emploi. Il conduit aussi des actions de promotion de la santé sur le lieu de travail. Il participe également au suivi et à la traçabilité des expositions professionnelles et à la veille sanitaire.

Vous présenterez oralement à la classe le rôle du service de prévention et de santé au travail. Pour vous aider dans votre tâche, vous pouvez répondre aux questions suivantes :

- 1 – Indiquer l'objectif principal du service de prévention et de santé au travail.
- 2 – Qui compose le service de prévention et de santé au travail ?
- 3 – Quelles sont les missions du service de prévention et de santé au travail ?
- 4 – Vous pouvez donner un exemple concret à la classe.
- 5 – Le service de prévention et de santé au travail est-il un acteur de prévention interne ou externe à l'entreprise ?